

Journées du patrimoine 2026 : patrimoine en péril

À la veille des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème du « Patrimoine en péril », l'intersyndicale CGT, CFDT, SUD du Centre des monuments nationaux [CMN] remettra à la ministre de la Culture la pétition « Monuments en péril » contre le transfert de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, gérée par le Centre des monuments nationaux, vers l'établissement public industriel et commercial du Mont-Saint-Michel (EPMSM). Cette pétition a recueilli en quelques mois plus de 6000 signatures.

Aujourd'hui, pour répondre à des intérêts financiers et politiques locaux le Premier ministre a fait le choix de déséquilibrer la soutenabilité financière du CMN, premier opérateur culturel français, et met en danger ses missions de service public. Avec plus de 21 millions d'euros de recettes en 2025, l'abbaye du Mont-Saint-Michel contribue pour une large part à la viabilité économique du Centre des monuments nationaux qui gère près de 110 monuments sur l'ensemble du territoire national.

Le gouvernement fait un choix budgétaire irresponsable alors même qu'il pousse les établissements publics du ministère à développer leurs ressources propres pour en réduire les financements publics.

Il fait le choix de mettre en danger l'abbaye du Mont-Saint-Michel en l'isolant du réseau patrimonial national et crée les conditions d'une accélération de la course à la surfréquentation, à la privatisation et à la marchandisation d'un patrimoine fragile. Tout cela pour permettre à l'EPMSM de

financer ses travaux d'envergure dans les années qui viennent, en captant les recettes de l'abbaye. L'abbaye du Mont-Saint-Michel appartient à la Nation et ne doit pas être le jouet des intérêts locaux et clientélistes.

Rassemblement vendredi 18 septembre à 10 heures

Ministère de la Culture, 3 rue de Valois, 75011 Paris

CGT Culture – Monuments nationaux, CFDT Culture, SUC Culture Solidaires

17 septembre 2026